

DELIBERATION N°64/2019

Le **Mardi 5 novembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 22/10/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric	X			CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne		X		ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		X		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean		X		CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			X	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	X			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X
TOTAL		12	7	5		
TOTAL VOTANTS		21				2
TOTAL VOIX		26				

DELIBERATION N°64/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 19-459 : MERY -Le Jardin des Hautins

Demandeur : GRAND LAC

Portage en cours : 5 750 000 €

Axe : Espaces agricoles

Durée de portage demandée : A définir

Remboursement du capital stocké : 2 % pour les 3 premières années puis annuités constantes

La communauté d'agglomération de GRAND LAC a le projet d'acquérir une exploitation agricole.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique agricole et alimentaire de GRAND LAC visant à développer les productions maraichères en vue d'une plus grande autosuffisance alimentaire. La propriété en vente est une exploitation maraichère de grande capacité, comme il y en a peu sur le territoire de GRANDLAC. L'objectif est d'éviter le démantèlement et d'assurer la reprise par un porteur de projet déjà identifié. Le portage permettra à ce jeune agriculteur d'assurer la continuité de la production et de disposer du temps nécessaire pour avoir recours à l'emprunt bancaire pour financer le rachat de l'exploitation.

Ce projet nécessite de se porter candidat auprès de la SAFER, et de consentir un bail rural à l'agriculteur pressenti.

DELIBERATION N°64/2019

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Méry	A198	LES HAUTINS	1 250 m ²	Vignes et terres	AS et N	Avis FRANCE Domaine
Méry	A201	LES HAUTINS	3 110 m ²	Prés	AS et N	
Méry	A206	LES HAUTINS	3 600 m ²	Terre	AS et N	
Méry	A208	LES HAUTINS	1 305 m ²	Prés	AS et N	
Méry	A210	LES HAUTINS	2 320 m ²	Terre	AS	
Méry	A211	LA SAUGE	7 440 m ²	Terre et sols	AS et N	
Méry	A212	LA SAUGE	2 530 m ²	Terre	AS et N	
Méry	A224	LE BARRAGE	1 020 m ²	Terre	AS et N	
Méry	A225	LE BARRAGE	2 020 m ²	Prés	AS et N	
Méry	A232	LE BARRAGE	680 m ²	Prés	AS	
Méry	A523	PIERRE GROSSE	2 210 m ²	Terre	NP	
Méry	A525 p	LES HAUTINS	935 m ² environ	Terre	NP	
Méry	A532	LES HAUTINS	2 120 m ²	Terre	AS et P	
Méry	A540	CHAMP BOURGUIGNON	2 180 m ²	Prés	AS et N	
Méry	A1451	LES HAUTINS	1 305 m ²	Prés	AS	
TOTAL			34 025 m² environ			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 13/11/2019
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

